

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP, "GRANDES CAUSES", GRANDES OUBLIÉES !

Les femmes en situation de handicap sont deux fois plus souvent victimes de violences que les femmes valides. Alors que Macron déclarait tout aussi bien la cause des femmes que celle du handicap grandes causes du quinquennat, il n'en a rien été. Les grandes proclamations n'ont jamais été suivies d'actes, moyens budgétaires à l'appui, bien au contraire. Les plus précaires, les plus vulnérables sont laissées pour compte. Les violences des femmes en situation de handicap sont restées dans l'oubli.

Deux fois plus de violences subies

- 16 % des femmes en situation de handicap ont été victimes de viols contre 9 % pour l'ensemble des femmes.
- 23 % des femmes en situation de handicap ont été victimes de violences conjugales contre 15% pour l'ensemble des femmes.

Et la violence subie par les femmes en situation de handicap n'est pas uniquement physique. Elle peut prendre de multiples formes : violence verbale, sexuelle, psychologique, économique, conjugale ou institutionnelle, administrative, médicale, cyber-violence...

La vulnérabilité comme facteur aggravant

Les femmes en situation de handicap sont plus vulnérables face aux violences : très souvent elles dépendent de leur agresseur économiquement, mais aussi parce que celui-ci agit sous le statut d'aidant, créant une double emprise ! Si, de manière générale, les femmes connaissent leur agresseur, cette réalité est exacerbée pour les femmes en situation de handicap : les auteurs de violence sont, plus fréquemment encore qu'ailleurs, un proche ou un professionnel dont elles dépendent entièrement. La parole des femmes en situation de handicap est peu prise en compte et mise en

doute : trois fois plus de refus de plainte ou d'écoute de l'entourage (proches ou institutions) par rapport à l'ensemble des femmes. Comme le déclare la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées de 2006, les droits des femmes en situation de handicap doivent être reconnus et des mesures prises pour prévenir et lutter contre toute forme de violence à leur rencontre.

Combattre le projet de budget d'austérité 2026

Ses conséquences sont graves aussi pour les femmes en situation de handicap : réduction des subventions aux associations, essentielles aux personnes

en situation de handicap. C'est aussi moins d'aide aux femmes en situation de handicap qui subissent des violences, et moins de ressources pour leur rendre leur autonomie, avec le gel des prestations sociales dont l'AAH (allocation adulte handicapé) dont le montant est pourtant déjà inférieur au seuil de pauvreté. C'est sans compter la quasi-absence de financement de la branche autonomie de la sécurité sociale créée en 2020, véritable trompe l'œil.



**POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE
ET INCLUSIVE, COMBATTRE
LE SILENCE ET AGIR CONTRE
LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
EN SITUATION DE HANDICAP !**

facebook : @UnionSolidaires
X : @UnionSolidaires
instagram : @union_solidaires
mastodon : @unionsolidaires@syndicat.solidaires.org
telegram : <https://t.me/solidaires>
tiktok : @syndicat.solidaires

Le 31 octobre 2025